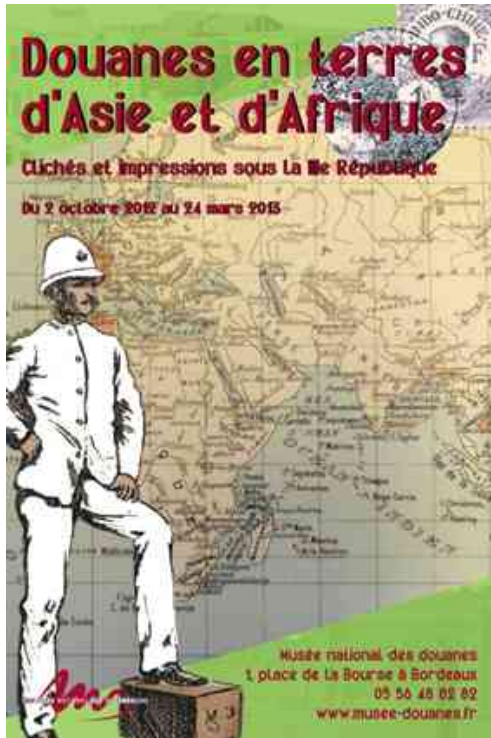


Exposition temporaire

Douanes en terres d'Asie et d'Afrique

Clichés et impressions sous La IIIe République

Du 2 octobre 2012 au 24 mars 2013



Durant près de trois siècles, la France a été fortement présente en Asie et en Afrique avant de développer aujourd'hui des relations plus équilibrées avec ses partenaires.

Suite au déclin du « Premier empire colonial français », la France entre dans une seconde phase de colonisation au 19^e siècle. On parle alors du « Second empire colonial français », qui atteindra son apogée sous la troisième République.

Lors d'un discours prononcé à la chambre des députés en 1885, Jules Ferry, alors Ministre des affaires étrangères, prône, dans le droit fil des idées de l'époque, une expansion coloniale « humaniste » qui témoigne de l'importante colonisation engagée entre 1880 et 1885 sur les terres d'Afrique et d'Asie. Ceci marquera profondément l'Histoire de France et celle des pays colonisés, jusqu'au vaste mouvement de décolonisation de l'après-guerre.

L'exposition « *Douanes en terres d'Asie et d'Afrique. Clichés et impressions sous la IIIe République* » dévoile l'évolution des régimes douaniers de ces anciennes possessions coloniales. Sous différents régimes administratifs, la France assurait la gestion de leurs relations extérieures et de leur administration. Certaines, comme le Maroc ou la Tunisie, étaient sous Protectorat, l'Algérie était annexée, tandis que quelques-unes à l'instar du Liban étaient placées sous Mandat. Les politiques douanières qui s'y succédèrent furent adaptées selon les

régimes et les régions. Elles instaurèrent alternativement, au fil des besoins, des assouplissements commerciaux ou un renforcement du protectionnisme. Dans ce contexte, la douane joua un rôle économique majeur sur ces territoires, assumant la gestion de leur commerce extérieur et de leurs relations commerciales avec la France métropolitaine et les pays voisins, et la régulation des flux de voyageurs et de marchandises aux confins de l'Empire.

A l'image du contrôleur Chaillet qui connut une fin tragique en Cochinchine, cette exposition présente aussi le quotidien de ces agents des douanes. Parfois confrontés à des relations tumultueuses avec la population locale, ils durent aussi faire face en leur temps au développement de la piraterie et de la contrebande.

C'est en puisant dans ses fonds photographique et iconographique que le Musée national des Douanes a choisi de mettre en lumière l'évolution et le rôle de l'administration des douanes dans ces territoires d'Outre-Mer, durant cette période historique qui débuta en 1870 pour s'achever en 1940.

Des Indes à l'Afrique du Nord en passant par les Etats du Levant, partez à la découverte de ces douaniers d'hier et d'Outre-Mer, aujourd'hui légitimement remplacés par les fonctionnaires nationaux de pays devenus indépendants et dont les parcours historiques participent de notre patrimoine mémoriel.

Informations pratiques

Musée national des douanes

Entrée visiteurs : 1, place de la Bourse à Bordeaux

Renseignements au 05 56 48 82 82 ou par courriel à l'adresse contact@musee-douanes.fr

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h

Entrée commune aux collections permanentes et à l'exposition temporaire

Tarif plein 3 €, tarif réduit 1,50 €, gratuit pour les -18 ans, les premiers dimanches de chaque mois, ou sous conditions

Pour consulter notre actualité : www.musee-douanes.fr

Musée national des douanes

Adresse administrative : 1, quai de la douane

33064 Bordeaux Cedex

Tel : 05 56 48 82 82 Fax : 05 56 48 82 88

contact@musee-douanes.fr

Contact presse :

Aurélie Guichemerre

Tel : 05 56 48 82 85

communication@musee-douanes.fr